**APPEL A PROPOSITIONS**

**Etude chaines de valeurs : Fruit à pain – Cacao – Ricin – Noix de cajou**

**1.- Introduction**

En accord avec sa vocation de promouvoir les droits de l'homme (principalement les droits au travail) et suivant sa mission fondatrice d’œuvrer pour la justice sociale en vue d’une paix durable et universelle, le Bureau de l’Organisation Internationale du Travail (OIT) en Haïti, en accord avec ses mandants tripartites : le gouvernement, les organisations de travailleurs et les organisations d’employeurs - a développé en 2015 le Programme pays de Promotion pour le Travail Décent (PPTD) pour la période 2015-2020 comme cadre d’intervention de l’organisation en Haïti.

Les principales priorités identifiées par les mandants tripartites dans le cadre du PPTD concerne notamment la promotion des normes internationales du travail ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail, la création d’opportunités favorisant la création d’emplois et de revenus décents pour les femmes et les hommes. Elles sont également liées à la promotion d’un socle de protection sociale universelle et non discriminatoire, et le renforcement du tripartisme et du dialogue social. Différents résultats à atteindre sont assortis à chacune de ces priorités. Ils concernent la promotion et la ratification des normes internationale du travail, la révision du code du travail, la lutte contre le travail des enfants et le chômage des jeunes, la mise en place d’un socle de protection sociale universelle et la systématisation du dialogue social, le renforcement de l’inspection du travail, l’élimination de la discrimination liée au VIH, la formalisation du secteur de l’emploi, la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle et technique, entre autres.

Pour atteindre ces résultats, divers projets sont mis en œuvre dont celui intitulé « *Relèvement des lacunes en matière d'éducation et de compétences chez les jeunes vulnérables en Haïti par la promotion du développement socioéconomique rural dans les départements du Sud et de la Grande Anse* » connu actuellement sous le vocable *FOPRODER : Formation Professionnelle pour le Développement Rural*, financé par le Royaume de la Norvège. L’objectif de ce projet est de contribuer à l’amélioration des conditions de vie par le développement ou le renforcement des compétences et des entreprises. Il est mis en œuvre depuis octobre 2016 en collaboration avec l'Institut National de Formation professionnelle (INFP) et le Conseil National des Coopératives en Haïti, chacun en ce qui leur concerne. Sa mise en œuvre doit concourir à des résultats 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 du PPTD.

Entre autres, il doit encourager la coordination entre les centres de formation technique et les secteurs productifs et apporter une amélioration des programmes de formation et d'apprentissage sur le lieu de travail, capable de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes au niveau des coopératives et associations d'agriculteurs et de pêcheurs. Ce processus doit aboutir à renforcer la capacité de ces dernières à s’insérer dans les chaînes de valeur et ainsi améliorer le revenu de leurs membres.

Ainsi l'OIT, à travers FOPRODER, entend-il promouvoir des activités économiques susceptibles de générer de la valeur ajoutée et, du même coup, contribuer à l’amélioration des avantages concurrentiels aux acteurs agricoles ou de la pêche et renforcer leur capacité technique. En ce sens et depuis 2017, une analyse de la chaîne de valeur de la mangue dans le Sud a été effectuée et un système de traçabilité fut mis en place.

Sur la base des résultats obtenus dans la filière mangue et dans le but de poursuivre sa contribution au développement des deux Départements, l’Organisation se propose de réaliser une étude sur quatre (4) autres chaines de valeur (CdV) potentielles que sont : le **cacao,** le **fruit à pain,** la **noix de cajou**, et le **ricin**.

**2.- Réalisation de l’étude**

## Le cacao

Pour le Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le cacao est considéré comme une culture de boissons et d'épices. Au niveau du département du Sud, il n'est exploité que sur 1.185,8 carreaux, soit 1,1% de la superficie totale du territoire occupé. Sur ce total, le cacao ne représente qu'une très petite partie de 1,5% des terres (nominalement 17,78 Cx) avec une surface agricole utilisée totale de 6,8 Cx soit 10,995 cacaoyers. Dans le cas de la Grand’Anse, les cultures pour boissons et épices (café, cacao, piments, etc.) sont exploitées sur une superficie de 3,200.3 cx, soit 3.7% de la superficie totale des occupations consacrées à ces cultures et le cacao couvre 693.5 cx représentant 21.7% des surfaces plantées pour un total de 269,223 cacaoyers (soit 4.5% de la population arborée)

## Le fruit à pain

Suivant le MARNDR, les arbres véritables occuperaient 10.4% de la population végétale du département de la Grande-Anse pour une superficie agricole utile totale (SAU) de 50.6 carreaux et un n**ombre d'arbres élevé à 618,475 dont** 606,628 (Soit 98%) seraient en production. Parallèlement, le fruit à pain compterait pour 7.5% de la population végétale du département du Sud avec une SAU de 25.8 carreaux et un n**ombre d'arbres élevé à 176,027 dont** 166,940 (soit **95%)** en production. Ces chiffres devraient être en augmentation après le passage de l’ouragan Matthew, vu que chaque arbre tombé a développé des repousses par dizaines.

## La noix de cajou (Anacardier)

Les données sur la filière noix de cajou en Haïti restent assez maigres. Suivant le MARNDR, avant l’ouragan Matthew, au niveau du département de la Grande-Anse, la culture de la Noix de cajou occuperait une SAU de 17.1 Cx et 24,140 arbres dont seulement 3,640 (soit 15%) productifs contre une SAU de 1.3 Cx pour le Sud avec 6,977 arbres dont 5,640 (soit 80%) en production.

## Le ricin (ou Palma Christi)

Suivant Carl Monde, la production mondiale d’huile de ricin est très en-dessous de la demande. Il a estimé la demande mondiale à environ 800,000 tonnes alors que l’offre est d’environ 300,000 tonnes. Comme l’indique le Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE), l’huile de ricin est attiré par les secteurs manufacturiers suivants : pharmacie, cosmétiques, lubrifiants, savon, encre, peinture, électronique, télécommunications, plastique, nylon, etc. mais aussi dans le secteur énergétique (biodiesel).

## 2.2.- Portée de l’étude

L’étude fait partie de **l'objectif immédiat 2** du projet : «*Les capacités techniques des ouvriers agricoles et des pêcheurs des secteurs productifs prioritaires sont renforcées - par le biais d'une formation technique agréée par l'État - pour améliorer leur insertion sur le marché du travail, par le biais de coopératives ou d'entreprises agricoles et de pêche durables, en accordant une attention particulière aux besoins et spécificités de genre* ».

Elle répond en particulier, **au produit 2.2**: « *de meilleurs emplois et opportunités d’affaires pour les jeunes, avec une approche genre globale, à travers deux études parallèles: l’analyse des chaînes de valeur et l’évaluation rapide du marché du travail* ».

La consultation effectuera plusieurs missions de terrain qui toucheront tous les acteurs (productifs, institutionnels et académiques) incluant les rencontres de collecte d’information ou de présentation des résultats auprès les départements de Recherche et de diffusion des Universités et d’autres partenaires de la formation professionnelle.

**3.- Objectifs de l’étude**

## Objectif général

Pour ces 4 fruits, l’étude doit permettre globalement d’identifier les opportunités commerciales à explorer.

## Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l’étude doit :

* Identifier les maillons sur lesquels investir en vue d’une valorisation optimale des investissements du projet ;
* identifier les goulots d’étranglement qui empêchent la participation des associations de producteurs au développement réel de ces chaînes de valeur ;
* la faisabilité de développement d’un modèle de formation professionnelle qui pourrait lier la formation technique au monde productif ;
* la faisabilité des investissements en vue de l’amélioration de la production et du commerce local ou dans le sens de l'exportation en cours pour le cacao ou le ricin et du développement d’un circuit d’exportation sur des marchés de niches ou équitables pour les autres comme le fruit à pain ou la noix de cajou ;
* pour chacune des CdV, fournir un plan stratégique qui permettrait le développement des entreprises

**4.- Les produits attendus**

* Une fiche de synthèse et d’indication claire sur les potentiels d’exploitation et de développement au niveau de chacune des CdV (notamment sur la production et le commerce local des quatre (4) fruits concernés, l'amélioration de l’exportation dans le cas du cacao ou du ricin et l’émergence d’un circuit d’exportation sur des marchés de niches ou équitables pour les autres comme le fruit à pain ou la noix de cajou ;
* Une cartographie des quatre (4) chaînes de valeur visant à faire ressortir sur un modèle visuel adapté à la réalité économique des communautés impliquées avec les fonctions diverses, les parties prenantes et les interdépendances ;
* une analyse quantificative des quatre (4) chaînes de valeur qui permet de compléter la cartographie de chaînes de valeur et de comparer l’état actuel de la chaîne de valeur aux états alternatifs potentiels ;
* Une analyse économique et financière des quatre (4) chaînes de valeur en évaluant les coûts de production et de commercialisation à chaque étape de ces chaînes de valeur et déterminer la structure des coûts le long des chaînes ;
* Une analyse des marchés potentiels et les formes de produits présentant des opportunités économiques durables pour les agriculteurs familiaux ;
* Une proposition de schémas de facilitation du processus de développement des quatre (4) chaînes de valeur en se basant sur:
  + La clarification des rôles des acteurs publics, privés et partenaires ;
  + L’identification des projets de promotion des 4 chaînes de valeur ;
  + L’identification des axes de renforcement des relations d’affaires entre les producteurs agricoles des communautés d’intervention et les autres acteurs de ces CdV.
* Le plan de diffusion et d’appropriation des résultats auprès des acteurs impliqués ;
* Une proposition méthodologique pour des investissements ;
* un projet de présentation PPT ;
* un plan de travail
* un rapport préalable d’évaluation des CdV.
* un rapport intermédiaire et un rapport final de consultation incluant les recommandations stratégiques ;
* une présentation PowerPoint (PPT) qui tient compte du rapport final approuvé par le projet ;

**5.- Période de la consultation**

La mission se déroulera sur la période du 1er septembre au 15 décembre 2019 inclusivement incluant les déplacements sur le terrain et les réunions avec les acteurs.

**6.- Les honoraires**

Le montant des services pour cette étude ne pourra pas excéder **40.000 USD**

**7.- Profil du bureau d’études**

## 7.1.- Capacités requises

Le bureau d’études aura les capacités à conduire et à mener des analyses dans les filières indiquées. Il devra démontrer les éléments suivants :

* Connaissance pratique du français et de l'anglais ;
* Disposer de techniciens experts en agronomie, agroéconomie ou économie, sociologie, statistique, base de données ;
* Démontrer au moins (3) ans d'expérience de travail dans les études de filières ou de chaine de valeurs ;
* Disposer de matériels informatiques adéquats (Android pour la collecte et la synchronisation des données, ordinateurs munis de logiciels de traitement et d’analyse) ;
* Et avoir la capacité de communication avec les acteurs du processus.

## 7.2.- Qualifications

Le prestataire de services doit répondre aux exigences suivantes:

* Etre une institution nationale ;
* Avoir un permis légal de fonctionnement issu de l’état haïtien ;
* Disposer d’un système comptable et des états financiers à jours et validés par la DGI;
* disposer des documents légaux dont un quitus à jour suivant les lois de la République d’Haïti ;

**8.- Critères de sélection**

Les critères ci-après seront utilisés pour analyser les offres :

* Niveau d’adéquation de la méthodologie et des outils proposés avec ce type d’étude.
* Expérience dans l’élaboration de rapports d’études en français et en anglais ;
* Niveau d'expériences professionnelles en développement de chaine de valeurs ;
* Niveau d’expérience en planification stratégique et la réalisation d’études sur le terrain ;
* Capacité de dialogue et de concertation avec divers acteurs et parties prenantes des secteurs concernés ;
* Capacité à organiser et faciliter les ateliers de concertation d’acteurs ;
* Expériences démontrée dans la réalisation d’études de filières ou de chaines de valeur ;
* Expériences de travail avec l'OIT ou ces Partenaires externes tels que l’INFP, le CNC ou les associations et coopératives des départements du Sud ou de la Grand ’Anse ;
* Niveau d’information sur les procédures de l’OIT ;
* Niveau d’adéquation de l’offre financière avec le budget disponible.

**9.- Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit contenir :

* Une offre technique incluant la méthodologie proposée pour la réalisation du mandat et le CV des consultants/consultantes engagé/es pour l’étude ;
* Une offre financière détaillée réalisée sur tableur EXCEL et séparée de l’offre technique ;
* Une copie certifiée conforme des documents légaux émis par l’État Haïtien.

**10.- Délai de soumission des propositions techniques et financières**

Le délai de soumission des propositions techniques et financières est le 18 août jusqu’à 23 : 59.

**11.- Dossier complet d’appel d’offres**

Pour accéder au dossier complet d’appel d’offres [Cliquer ici](https://www.jobpaw.com/private/tender/1924.zip): ………………………………..

**12.- Soumission des offres**

Les propositions peuvent être adressées par courrier électronique à l’adresse : [duvaljm@ilo.org](mailto:duvaljm@ilo.org), en format PDF.

**12.- Comité de sélection**

Un comité de sélection constitué de 3 cadres du FOPRODER sera en charge de l’analyse des offres des soumissionnaires et le bureau d’études retenu sera avisé par courrier électronique d’ici le 22 août 2019.

**N.B :**

**- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés ;**

**- L’offre financière ne pourra pas inclure l’achat de matériels.**